



INTERVENTION CGT AU CHSCT35 AUDIO DU 30 04 2020 COVID19 N°2

En 2 points, sur le CHSCT, puis sur le PCA/PRA de la DRFIP35

A) Au niveau du CHSCT35

Tout d'abord nous tenons à nouveau à remercier tous les acteurs de la prévention (MP, Infirmiers, AP) sans oublier les ISST et en associant les personnels des directions (RH, DIL, Informaticiens) qui font un travail formidable sur la période.

Mardi dernier, le premier Ministre a commencé à décrire de quoi sera fait le déconfinement progressif du pays. Pour la fonction publique, il a précisé que les PCA en cours allaient devoir être adaptés dans le cadre d'une reprise progressive d'activité, **en concertation avec les représentants du personnel.**

Nous demandons donc à être écoutés et surtout entendus, y compris au CHSCT35, par toutes les Directions, dans le cadre de l'élaboration des plans de reprise.

Dans son discours, le premier Ministre a aussi largement pratiqué le transfert des responsabilités aux autres composantes de la république, y compris aux citoyens en appelant à la discipline sanitaire de tous. Encore faut-il que nous ayons les moyens de l'appliquer partout, ce qui n'est pas encore le cas.

Dans ce contexte, nous vous rappelons que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés (article L.4121-1 du Code du travail). La loi prévoit qu'il doit prendre des mesures de prévention et veiller à l'adaptation de

ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances, ce qui va être le cas à compter du 11 mai prochain.

Par ailleurs, en tant que secrétaire du CHSCT35, je rappelle que conformément aux textes, malgré la période, **les représentants du personnel sont habilités à poser des articles 15** (convocation de l'administration), aussi bien pour les séances plénières en audio conférences, que pour la préparation et le compte rendu des séances.

Ensuite, nous allons avoir **un débat utile sur les systèmes de climatisation** en période de covid19, car nous entendons aussi bien des analyses rassurantes que des communications scientifiques inquiétantes via la presse. Les MP et notre ISST pourront apporter leurs éclaircissements sur le sujet, en qui concerne la DRFIP35, mais aussi les autres Directions.

Nous avons été contacté par plusieurs collègues souffrant de pathologies et qui se sentent en fragilité personnelle face à l'épidémie. La mise en confinement a été précipité et certains collègues ne se sont pas manifestés ou ne connaissent pas leur statut actuel. **Il faut absolument une communication en ce sens dans les Directions, pour faire le rappel de la procédure pour un maintien à domicile pour raisons de santé. Cela aura des conséquences pour leur reprise.**

Nous proposons aussi à toute les Directions de s'approprier, pour l'adapter, la fiche établit par la Douane, concernant « **la charge mentale au travail** » : Cette est particulièrement utile en cet période, pour lutter contre le surmenage et est adaptée aux télétravailleurs isolés.

Enfin, nous tenons à dire à nouveau, que pour la CGT, **le 11 mai 2020 et les plans de reprises, ce n'est pas la fin du confinement, mais l'amorce d'un déconfinement progressif, pouvant être remis en cause** par une dégradation de la situation sanitaire.

Nous tenons aussi à rappeler notre attachement militant à l'outil très efficace que représente le CHSCT, qui montre plus que jamais son utilité dans la période troublée que nous vivons. Espérons que les décideurs politiques

sauront s'en souvenir et remplacer l'approche idéologique, par une approche pragmatique au service de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des travailleurs.

Pour finir sur ce premier point, la délégation CGT tient à préciser qu'elle est, elle aussi, demandeuse de l'organisation d'un CHSCT, après le 11 mai prochain, pour travailler sur les plans de reprise progressif des Directions.

B) Concernant la DRFIP35, son PCA et un plan de reprise.

POUR la CGT, pour la période à venir, l'**élaboration d'un plan de reprise** prenant en compte nos revendications est indispensable.

Nous l'avons déjà dit, pour nous il y a trop d'agents dans les services. Mais nous sommes pragmatiques, et il va falloir protéger tous les agents, quelle que soit leur position. Dans ce CHS, nous demandons que le problème des transports en commun soit abordés, car nous savons tous que ce sont des nids de propagation de l'épidémie. Il faut recenser les usagers et leur fournir des masques.

La question des protections individuelles en quantité suffisantes doit être réglée avant le 11 mai, le CHS a donné l'exemple par le financement de matériel. D'autres mesures de protections doivent être tranchées par la DG. Nous demandons que les gardes d'enfants soient prorogées, car tous ne reprendrons pas le chemin de l'école. Les horaires décalés permettraient moins de promiscuité dans les transports et l'accueil physique doit être proscrit pour encore plusieurs semaines.

Il ne faut pas que la reprise économique à laquelle tient tant Bruno LEMAIRE soit synonyme de reprise de l'épidémie.

Voilà pour les constats, mais nous la CGT a aussi des propositions:

Nous demandons que le recours au télétravail soit maintenu et renforcé, avec la mise en place d'une rotation des agents et d'un redéploiement progressif des agents à compter du 12 mai prochain. Cela permettra aux collègues en télétravail à plein temps depuis des semaines, de rompre avec leur isolement et de regagner leur collectif de travail.

Nous avons aussi plusieurs questions concernant les conditions sanitaires de la reprise :

-Quelle sera l'organisation de la restauration collective, à Magenta, mais aussi au Turgot ?

-La Direction continuera-t-elle à prendre en charge les frais de repas, et jusqu'à quand ?

-Quelle sera la jauge d'agents admis au restaurant administratif, mais aussi en présentiel sur les sites ?

-Quels aménagements mobiliers et immobiliers dans les services pour le respect des règles sanitaires ?

-Les règles d'ouvertures du courrier seront-elles maintenues ?

-Un pool courrier campagne IR, pour le traitement des 2042 papier sera-t-il créé ?, avec quels agents et qu'elles règles sanitaires ?

-La direction a mis en place des aménagements sanitaires au niveau des guichets, leur efficacité a-t-elle été évaluée ?

-Concernant les EPI covid19 (masques, gels, gants, casques audio), seront-ils fournis à tous comme nous le souhaitons, ou y aura-t-il des choix et des priorités ?

-Une campagne de test sera-t-elle mise en place à la DRFIP35 ?

Enfin, nous demandons que le plan de reprise mis en place, fasse l'objet d'une **communication aux agents** le plus tôt possible, en y évoquant aussi la question des mutations et des reports de concours qui inquiètent nombre d'entre eux.

Pour terminer, nous demandons aussi à ce que la médecine de prévention et notre ISST soient aussi associés très largement à l'élaboration du plan de reprise de la Drfip35.

Pour information, prochain CHSCT audio le 20 mai 2020 (toute la matinée)

le PV complet de ce CHS sera rapidement disponible, il contiendra les réponses des Directions et sera transmis aux représentants du personnel CGT